

fleurs et de la division profonde du stigmate, que l'*E. hirsutum*, qui croissait aussi dans le même lieu, était pour quelque chose dans la production de cet hybride; mais, d'autre part, les stolons *munis de feuilles* et l'inflorescence de notre plante démontrent suffisamment pour moi l'action de l'*E. parviflorum*.

J'ai signalé ces hybrides surtout pour attirer sur eux l'attention des collecteurs. Mais afin d'en tirer quelque lumière pour la solution de ces problèmes, une observation minutieuse sur la plante vivante est absolument nécessaire, et il faut se défier des botanistes qui font trop légèrement des hybrides dans leur cabinet, parfois même sans avoir vu la plante desséchée. Car c'est un fait très fréquent dans ces productions de la nature, que de voir un organe revêtir une forme toute différente de celle que lui crée l'imagination. Cela est particulièrement vrai pour les organes de la végétation dans les *Épilobes* hybrides. Quelques auteurs indiquent dans ce genre deux formes différentes produites entre les mêmes parents par le changement de leurs rôles. J'avoue n'en avoir jamais pu observer qu'une seule, et n'avoir jamais pu recueillir ni sur les lieux, ni sur la plante vivante, d'indices suffisants pour assigner à chacun des parents sa part ou son rôle dans la production de l'hybride. Les noms que j'ai composés ne reposent donc en réalité que sur des présomptions.

M. J. Gay présente des échantillons d'une nouvelle espèce du genre *Lepidium*, et donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE *LEPIDIUM*,

par M. le comte ALPH. DE RAYNEVAL.

(Rome, 27 novembre 1855.)

Parmi un grand nombre de plantes recueillies dans les environs d'Odessa par M. Charles Descemet, et qu'il a eu l'obligeance de mettre à ma disposition, une Crucifère ayant le port d'un *Lepidium* a spécialement attiré mon attention. Elle avait été récoltée dans l'île de Djarilgatsch, sur la côte septentrionale de la mer Noire. Ayant vainement essayé de la déterminer, j'ai consulté un de nos confrères les plus versés dans la connaissance des plantes d'Europe. Son opinion a été que la plante était nouvelle, et il m'a engagé à la publier, ce à quoi je me décide, non sans une grande défiance de moi-même, car ceci est pour moi un début, mais soutenu par le désir de payer un tribut de bonne volonté à la Société, dont je m'honore de faire partie.

Une rosette de feuilles couronne la racine, laquelle, grêle et parfaitement indivise, s'enfonce perpendiculairement dans le sol jusqu'à une profondeur

de 15 à 20 centimètres. Du milieu de la rosette sortent une ou plusieurs tiges annuelles, filiformes et dressées, quoique sensiblement flexueuses dans leur milieu, et longues de 9 à 12 centimètres, par conséquent plus courtes que la racine. Sur ces tiges, fortement papilleuses et comme hispides dans tout leur contour, s'échelonnent, à distances à peu près égales, six ou sept feuilles alternes dont les inférieures ne portent dans leur aisselle qu'un rudiment de bourgeon. Ce sont les entre-nœuds de ces feuilles qui, déjetés alternativement à droite et à gauche, déterminent la flexuosité de la tige dont je parlais tout à l'heure. Plus haut, les feuilles caulinaires, les une, deux ou trois supérieures, donnent naissance à un véritable rameau qui, se nivelant avec le sommet florifère de l'axe primaire, donne à l'inflorescence générale de la plante le caractère d'un corymbe composé, formé qu'il est de deux à cinq corymbes partiels, lesquels, au reste, ne sont corymbes qu'au commencement de leur floraison. L'allongement de l'axe qui porte les pédicelles en forme bien vite de véritables grappes.

Les feuilles, tant radicales que caulinaires, sont charnues, linéaire-filiformes, très glabres, canaliculées de la base au milieu, cylindracées au delà, obtuses au sommet. Elles mesurent de 4 à 5 centimètres de longueur, sur 1 millimètre, au plus, de largeur. Les caulinaires sont complètement dépourvues d'oreillettes à la base, et ceci, joint à leur forme linéaire, constitue un des caractères les plus remarquables de la plante. Quant aux feuilles radicales, elles disparaissent de bonne heure, au moins en majeure partie, et c'est tout au plus s'il en reste une ou deux au moment de la fructification. Elles sont alors enveloppées par les bases écailleuses et persistantes des feuilles plus anciennes, lesquelles paraissent avoir été nombreuses.

J'ai déjà décrit l'inflorescence, et je n'ai rien à ajouter à cet article, si ce n'est que les pédicelles de chaque grappe partielle atteignent de 4 à 5 millimètres, que l'inférieur est souvent muni d'une feuille florale, et qu'ici les papilles ne tapissent que le côté intérieur des pédicelles à la différence de la tige où ces productions revêtent tout le pourtour de l'axe.

Les fleurs, disposées comme je l'ai dit plus haut, sont nombreuses et très petites, puisqu'elles ne mesurent qu'un millimètre et demi de longueur. Elles se composent de quatre sépales membraneux, elliptiques, très obtus et très glabres; de quatre pétales blancs? dépassant d'un tiers le calice, à onglet linéaire, brusquement dilaté en un limbe orbiculaire, étalé et très entier; de six filaments très simples, aussi longs que les pétales, avec un épaississement glanduleux à la base, portant au sommet une anthère globuleuse à deux loges; enfin d'un ovaire comprimé, ovale, apiculé, à deux loges uniovulées, l'ovule suspendu au sommet de la loge au moyen d'un court funicule.

Le fruit est une *silicule angustiseptée*, ovale-triangulaire, sans ailes sur les bords, entière et aiguë au sommet, où le style forme une sorte de mucron

long d'un demi-millimètre, à valves condupliquées, coriaces et sensiblement réticulées.

La graine, suspendue au sommet de la loge comme l'ovule dans l'ovaire, est comprimée, de forme obovale et bordée sur tout son contour d'une aile membraneuse fort distincte, mais plus marquée dans la moitié inférieure et élargie de la graine. Membraneux, de consistance assez ferme, et de couleur ferrugineuse, le tégument propre ne développe aucun mucilage lorsqu'on le plonge dans l'eau bouillante. Quant à l'embryon, tel que je l'ai observé, il présente deux branches inégales, incomplètement repliés l'une sur l'autre, la cotylédonaire écartée de la radicaire et formant avec elle un angle aigu, ce qui tient évidemment à un défaut de maturité dans la graine. Les cotylédons sont d'ailleurs linéaires, ou plutôt demi-cylindriques, deux fois plus longs que la radicule, et placés de telle sorte que si les deux branches de l'embryon venaient à se rapprocher davantage, la radicule s'appliquerait exactement sur le dos du cotylédon intérieur. L'embryon de notre plante est donc notorhizé.

Cet ensemble de caractères ne laisse pas de doute sur la place que doit occuper la nouvelle espèce dans la série des Crucifères. Par son fruit et son embryon, elle appartient à la tribu des *Notorhizées angustiseptées*. Par ses loges monospermes, ses étamines libres et sans dents, elle rentre dans le genre *Lepidium*; et par sa silicule ovale, dépourvue d'ailes, entière au sommet et surmontée d'un style très court, c'est dans la section *Lepidias-trum* (DC. *Syst.*, II, p. 547) qu'elle vient se classer.

L'espèce de cette section avec laquelle notre plante a le plus d'affinité est, sans contredit, le *Lepidium crassifolium* W.K. Il y aurait identité presque complète si l'on s'en tenait exclusivement aux caractères de la fleur et du fruit. La végétation même offre quelques ressemblances, car les deux plantes ont une racine pivotante, bisannuelle ou vivace, leurs tiges sont hispidules, leurs feuilles sont charnues, et elles ne vivent que dans les terrains salés. Mais à d'autres égards la différence est frappante. Dans le *Lepidium crassifolium*, tige presque droite, feuilles radicales largement ovales, spathulées, pétiolées, feuilles caulinaires oblongues-lancéolées, biauriculées et embrassantes à la base. Dans la nouvelle espèce, tiges remarquablement flexueuses, toutes les feuilles, tant radicales que caulinaires, cylindrique-filiformes, entièrement dépourvues d'oreillettes à la base. Ajoutons cet autre caractère important que les graines du *Lepidium crassifolium*, plongées dans l'eau, développent un mucilage abondant, dont on n'aperçoit pas la moindre trace dans la nouvelle espèce éprouvée de la même manière. Les graines de cette dernière sont d'ailleurs ailées, ce qui n'est point le cas du *L. crassifolium*.

Ledebour décrit, sous le nom de *soongoricum*, un *Lepidium* à feuilles linéaires et entières (Fl. Ross., I, Add., p. 765), mais ce *Lepidium* appar-

tient à la section *Bradypiptum* DC., et il est très glabre, avec une racine rampante.

Schrenk décrit, sous le nom d'*eremophilum* (conf. Walp. Rep. V. p. 42), une autre plante du même genre, qui rentre comme la nôtre dans la section *Lepidiastrum* et dont les feuilles sont pareillement étroites et indivises, mais ici la tige, très rameuse, est dite entièrement glabre, les feuilles planes, lancéolées et dentées, et le stimate sessile, caractères qui ne conviennent nullement à notre plante. Les *Lepidium eremophilum* et *soongoricum* sont d'ailleurs d'une tout autre région botanique, puisqu'ils sont particuliers aux déserts salés de la Songarie.

Tel étant l'état des choses, je placerai la nouvelle espèce entre le *Lepidium crassifolium* et le *L. eremophilum*, et je crois faire acte de justice en lui donnant le nom de l'intelligent et zélé collecteur qui en a fait la découverte. Ses caractères pourraient être résumés ainsi qu'il suit.

LEPIDIUM DESCOMETI, biennè vel perennè, radice longâ, simplicissimâ, rectâ descendente; caule spithamæo, erecto, paucifolio, papilloso-hispido, medio flexuoso, supernè tantùm et semel vel bis aut ter furcatim diviso, ramis fastigiatis, apice corymbiferis, mox racemosis; foliis carnosis, integerrimis, filiformibus, caulinis sessilibus, exauriculatis; florum minimorum sepalis obtusissimis, petalis unguiculatis; limbo patente, orbiculari; siliculâ triangulari-ovatâ; acutiuseculâ, stylo dimidium millim. longo apiculatâ, valvis carinantibus, rigidulis, reticulatim nervatis; semine compresso, obovato, alâ distinctâ membranaceâ marginato, non mucilaginoso. — Habitat in salsuginosis insulæ Djarilgatsch maris Nigri, inventore el. Descemet, plantam qui loco dicto, anno 1845, die Maji 22^a, flori- simul et fructiferam legebat.

Suivant toute apparence, aucun botaniste, si ce n'est M. Descemet, n'a encore visité l'île de Djarilgatsch. Une courte description de cette localité et la liste des plantes que M. Descemet y a récoltées, présenteront peut-être quelque intérêt.

L'île de Djarilgatsch, ou Jaril-agatsch (ce qui, en tartare, signifie *bois couché*), est une langue de terre, longue et étroite, qui ferme à l'ouest le golfe de Pércop, entre la Crimée et le continent. Ce territoire n'est qu'un vaste dépôt de sable siliceux, accumulé par les courants. On y rencontre de nombreuses flaques d'eau salée, plus chargée de principes minéraux que l'eau de la mer voisine, et c'est au bord de ces lagunes que croît le *Lepidium Descemetii*. Dans certaines parties, la destruction successive des végétaux a formé une légère couche d'humus qui donne naissance à des prairies, rarement envahies par la neige et où les propriétaires envoient leurs troupeaux dès l'entrée de l'hiver, lorsque les steppes du continent ne sont plus tenables. Aucun arbre ne s'élève sur ce sol mouvant. L'*Arundo Phragmites*

parvient seul à quelques mètres de hauteur. Voici la liste complète des soixante-douze plantes que M. Descemet y a recueillies en mai 1845 :

<i>Thalictrum simplex</i> L.	<i>Sonchus uliginosus</i> MB.
<i>Odontarrhena alpestris</i> Ledeb. —	<i>Mulgedium tataricum</i> DC.
<i>Cakile maritima</i> Scop.	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.
<i>Sisymbrium jounceum</i> MB. —	<i>Apocynum sibiricum</i> Pall.
<i>Syrenia sessiliflora</i> Ledeb.	<i>Vincetoxicum officinale</i> Mœnch.
<i>Lepidium Descemetii</i> N.	<i>Cyananthum acutum</i> L.
<i>Crambe maritima</i> L.	<i>Convolvulus sepium</i> L.
<i>Frankea hispidula</i> DC.	<i>Tournefortia Arguzia</i> L.
— <i>intermedia</i> DC.	<i>Onosma tinctorium</i> MB.
<i>Dianthus capitatus</i> DC. —	<i>Linaria genistæfolia</i> Mill.
<i>Silene viscosa</i> Pers.	<i>Melampyrum arvense</i> L.
<i>Linum perenne</i> L.	<i>Clinopodium vulgare</i> L.
— <i>tenuifolium</i> L.	<i>Statice caspia</i> W.
<i>Vitis vinifera</i> L. (olim culta).	— <i>Gmelini</i> W.
<i>Melilotus officinalis</i> L.	<i>Plantago major</i> L.
<i>Rosa canina</i> , var. <i>collina villosa</i> Ledeb.	<i>Rumex crispus</i> L.
<i>Lythrum virgatum</i> L.	— <i>tuberosus</i> L.
<i>Paronychia capitata</i> DC.	— <i>multifidus</i> L.
<i>Spergularia rubra</i> Pers.	<i>Thesium ramosum</i> MB.
<i>Peucedanum latifolium</i> DC.	<i>Euphorbia Gerardiana</i> Jacq.
<i>Asperula cynanchica</i> L., var. <i>supina</i> Ledeb.	<i>Zostera marina</i> L.
— <i>littoralis</i> Sibth.	<i>Orchis coriophora</i> L.
<i>Rubia tinctorum</i> L.	— <i>palustris</i> Jacq.
<i>Galium sylvaticum</i> L.	<i>Allium paniculatum</i> L.
— <i>Mollugo</i> L.	<i>Asparagus verticillatus</i> L.
— <i>verum</i> L.	<i>Juncus conglomeratus</i> L.
<i>Scabiosa ucranica</i> L.	— <i>Gerardi</i> Lois.
— <i>ochroleuca</i> L.	<i>Isolepis Holoschœnus</i> R. S.
<i>Inula salicina</i> L.	<i>Carex diluta</i> MB.
<i>Achillea setacea</i> W.	<i>Atropis</i> (<i>Glyceria</i>) <i>convoluta</i> Ledeb. —
<i>Artemisia</i> (haud determinanda).	<i>Arundo Phragmites</i> L.
<i>Helichrysum graveolens</i> DC.	<i>Kœleria cristata</i> Pers.
<i>Senecio vernalis</i> W. K.	<i>Stipa pennata</i> L.
<i>Centaurea Scabiosa</i> L.	<i>Phleum pratense</i> L.
— <i>arenaria</i> MB.	<i>Polystichum Thelypteris</i> Roth.
— <i>Besseriana</i> DC.	<i>Asplenium septentrionale</i> Sw.

M. de Schœnefeld fait à la Société la communication suivante :

Dans la séance du 25 mai dernier (1), j'ai pris la liberté d'informer la Société d'une assez insignifiante trouvaille que je venais de faire. Il s'agissait du *Pyrola minor* que j'avais rencontré dans un bois près de Saint-Germain-en-Laye.

J'avais cru devoir en même temps ajouter à cette simple annonce le petit nombre de faits parvenus à ma connaissance sur la géographie de cette plante aux environs de Paris.

Depuis la publication de ce petit article, notre savant confrère M. Graves, l'habile explorateur du département de l'Oise, a eu l'obligeance de me re-

(1) Voyez le Bulletin, t. II, p. 397.